



ASIE/LIBAN - Prise de position de l'Eglise maronite sur la nouvelle loi électorale et le droit de vote aux libanais établis à l'étranger

Bkerkè (Agence Fides) – Le débat sur la loi électorale est « une priorité absolue ». Le modèle de 1960, utilisé lors des dernières élections de 2009, doit être mis de côté parce qu'il ne garantit pas une « juste représentation de l'électorat ». La nouvelle loi devra surtout accorder le droit de vote aux expatriés, dans le respect de la parité entre musulmans et chrétiens consacrée par la Constitution. Telles sont quelques-unes des indications contenues dans une intervention de l'Episcopat maronite, qui s'est réuni ces jours derniers sous la présidence du Patriarche, SB Béchara Boutros Raï. Les Evêques remarquent l'urgence d'une réforme électorale qui « assure la liberté de vote » et vise à « sauvegarder le résultat électoral de toute manipulation potentielle ».

Dans un communiqué parvenu à l'Agence Fides, l'Assemblée demande des mesures concrètes afin de garantir le caractère pleinement démocratique du vote prévu en juin 2013 : l'existence d'une commission indépendante de supervision du scrutin ; la limitation de toutes les formes de dépenses électorales ; l'égalité d'accès aux media ; la répression du trafic d'influence politique et financier.

Dans le débat sur la loi électorale en vue des prochaines élections législatives, les blocs politiques libanais s'opposent avec toujours plus d'animosité. La loi électorale en vigueur lors des élections de 2009 était caractérisée par un système majoritaire et par la répartition du Liban en de nombreuses circonscriptions électorales de petite taille (correspondant en gros aux districts qada'), caractérisées par leur forte homogénéité confessionnelle. Ce modèle est désormais considéré comme inadapté par la grande majorité des partis politiques. Des hypothèses favorables au scrutin proportionnel – soutenues par les shiites du Hezbollah – s'opposent à des projets basés sur de petites circonscriptions électorales, comme celui présenté par le parti des Forces libanaises (FL) de Samir Geagea. (GV) (Agence Fides 29/09/2012)